

# Le Bulletin de liaison



de la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

148

## Sommaire

Dossier : « Politiques communales croisées »	2>6
Fiche Technique : « You've got Talent »	7-8
Échos estivals des Centres	9-15
MJ « Port'Ouverte »	9
MJ « Le Cerceau »	10
MJ « Plomcot 2000 »	11
MJ « La Bibi »	12
MJ « La Clef »	13
MJ « Les Balances »	14
MJ « CRAB »	15
Brèves du secteur	16
Rubrique Web	17-18
Formations FCJMP	19

## Edito

### Quand Jeunesse se conjugue au communal...

Il est donc logique de débiter par le Passé. Qu'il soit simple pour présenter un fait passé délimité dans le temps, c'est-à-dire considéré depuis son commencement jusqu'au terme de son accomplissement. Ou bien qu'il soit composé pour exprimer un fait passé, achevé au moment où l'on parle.

Et l'histoire des Maisons de Jeunes est liée aux communes où, dans un passé antérieur, plusieurs d'entre elles sont nées d'une volonté communale de créer des structures dédiées à la jeunesse et ce, très tôt, au regard des anniversaires qui commencent à friser les 30, 40, 50, voire 60 années d'existence.

Mais concentrons-nous sur le mode Indicatif qui reste le plus fréquent et le plus neutre des modes. Il sert à exprimer la réalité d'une action considérée comme certaine ou présentée comme telle.

Il est aussi le plus riche des modes et compte pas moins de huit temps permettant ainsi de situer une action dans le présent, le passé ou le futur. Tout comme les politiques de jeunesse au niveau local, tantôt passées, voire dépassées, tantôt présentes et bien ancrées dans leur histoire en phase avec la réalité des jeunes, tantôt futures car réellement tournées vers une vision anticipée et évolutive, voire novatrice.

Mais gare au Subjonctif qui exprime généralement un fait simplement envisagé en idée et non en réalité. Il est le mode par excellence des propositions subordonnées même si on le retrouve parfois dans des propositions indépendantes ou principales. Autrement dit : cela ne reste malheureusement parfois que des idées qui ne sont que trop rarement suivies d'effets. Or le plus que parfait existe bel et bien, en espérant que vous eussiez participé.

Et pour que ces politiques locales de jeunesse ne soient pas du Conditionnel sur le mode de l'irréel, de l'hypothétique. Ou bien encore de l'Infinitif sur le mode impersonnel et intemporel, exprimant l'idée de l'action, sans indication de personne ni de nombre, ni de temps, ni si elle est réelle ou non. Nous comptons sur les jeunes, les professionnels du secteur jeunesse et les élus communaux qui conjugueront le verbe "participer" à tous les temps du Participe, à la fois verbe et adjectif.

P.E.

**POLITIQUES COMMUNALES  
CROISÉES**



### La F.C.J.M.P., c'est :

- Le soutien actif de l'action des Maisons de Jeunes en Milieu Populaire
- La réalisation de partenariats locaux
- Le développement de l'Égalité des Chances en Milieu Populaire.

Mais la fédération, c'est aussi et surtout des individualités et des personnalités qui bougent ensemble.

### L'équipe communautaire de la fédération :

- Bastin Emilie
- Casamenti Andrea
- Chagnon Eric
- Chellaoui Mokhtar
- Craut Rares
- Deshayes Célia
- Evrard Pierre
- Fernandez Laetitia
- Magermans Bruno
- Malandri Georgia
- Tzoumacas Georgios

### L'équipe régionale et locale de la fédération :

- Arbaoui Yassin
- Arnaud David
- Bellomo Florent
- Boulangé Pierre
- Bouzerda Tarik
- Brasseur Gaëlle
- Carota Romina
- Charlet Emilie
- Claus Patricia
- Cormann Kim
- Cruquenaire Charly
- Daussoigne Pauline
- De Rouck Olivier
- Elmcabéni Yassin
- Ennajjary Fouad
- Esgain Amélie
- Etienne Valentine
- Farvacque Baptiste
- Gagneur Guillaume
- Grout Christophe
- Holloffe Chriss
- Jaramillo Estefania
- Kamal Nisrine
- Kerff Martine
- Korosmezey Marc
- Leroy Amélie
- Maus Alexis
- Meyer Carl
- Micheroux Christine
- Monfort Lara
- Murat Sèlviè
- Onana Linda
- Ouriaghli Ismael
- Reaume Kevin
- Remiche Tommy
- Scarniet Elise
- Stievenard Lucile
- Van Saene Jessica

### Les membres du conseil d'administration et les conseillers de la fédération :

- Daniel Thérasse, Président
- Olivier Leblanc, Administrateur délégué
- Géraldine Fievez, Vice-Présidente
- Frédéric Admont, Vice-Président
- Robert Cornille, Trésorier
- Julien Anciaux
- Didier Beyers
- Jean-Philippe Calmant
- Doriane Coupez
- Freddy Hartog
- Bernard Herlin
- Xavier Hutsemékers
- Elise Laffineur
- Johanna Larcheron
- Michel Lefebvre
- Sandra Marchal
- Allison Meerbergen
- Jeanne-Marie Sevaux
- Selçuk Ural
- Clotilde Visart

Si votre centre souhaite aussi s'impliquer, la fédération est à votre disposition.



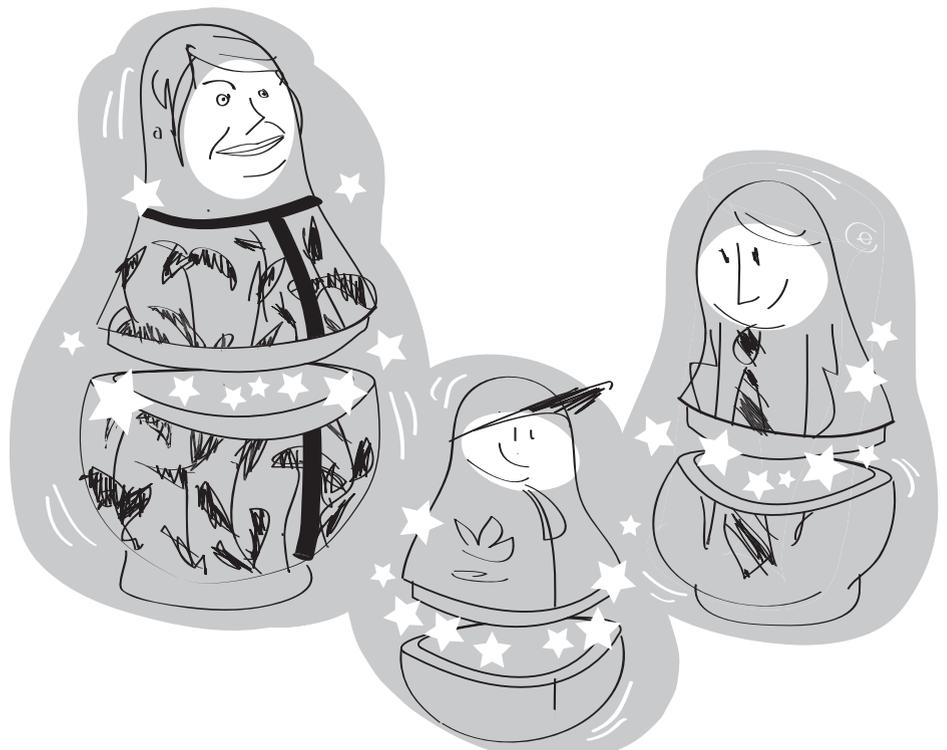
DOSSIER

Politiques communales  
croisées

## DES POLITIQUES COMMUNALES CROISÉES POUR NOS JEUNES

Dans la dernière édition du Bulletin de Liaison (n° 142), nous évoquions le nouveau décret « 4P » des centres culturels qui doit favoriser les synergies entre ceux-ci et les centres de jeunes. Après un dossier sur les politiques culturelles croisées, nous souhaitons ici aborder les politiques communales croisées en matière de jeunesse. D'autant qu'un appel à projet vient d'être lancé par la Ministre de la Jeunesse, Isabelle Simonis, en vue de favoriser l'élaboration de politiques locales de jeunesse et la participation des jeunes aux décisions qui les concernent...

SUITE PAGE 3 ▶





## Politiques communales croisées en matière de Jeunesse

Les politiques communales de jeunesse sont caractérisées par une transversalité double : d'une part, au niveau intracommunal, d'autre part, au niveau intercommunal. Ainsi, en matière de jeunesse (et des autres compétences), il convient de rappeler que le Bourgmestre et les Échevins travaillent toujours de manière collégiale. Même si, dans un but de simplification, chaque échevin a son ou ses domaines attribués, l'organe de décision reste avant tout le Collège des Bourgmestre et Échevins.

Rappelons également, pour le niveau intracommunal, que les autorités locales ne sont pas seules à agir en faveur de la jeunesse. Des acteurs importants – les CPAS – sont là pour collaborer avec l'Aide à la Jeunesse et pour proposer des services tels que les écoles de devoirs, les accueils extrascolaires, les centres de consultation familiale...

Au-delà de cette transversalité intracommunale, il y a le rôle joué par les intercommunales en matière de politique d'enfance et de la jeunesse. Elles peuvent rassembler des moyens à partir de plusieurs communes. Ainsi, l'Union des Villes et des Communes wallonnes et l'Association de la Ville et des Communes bruxelloises peuvent, par exemple, au niveau régional, assurer des formations en matière de jeunesse aux élus communaux.

La transversalité peut être aussi verticale : c'est le cas notamment avec la Fédération Wallonie-Bruxelles qui mène de nombreuses politiques avec les communes en matière de jeunesse. Le « projet de développement d'une politique locale de jeunesse participative » de la Ministre de la Jeunesse, Isabelle Simonis (l'appel à projets est décrit plus loin) pour ne citer que lui, est un outil de planification transversale qui a une incidence sur l'action communale en faveur des jeunes.

Sa volonté est de tenir compte des particularités du milieu de vie de ceux-là, de réunir les acteurs au niveau territorial le plus adéquat, et de valoriser des pratiques participatives parmi les jeunes. Ce plan est là pour soutenir la mise en réseau de centres de jeunes, de mouvements de jeunesse, etc., et garantir des échanges constructifs entre eux et les autorités de leur commune.

Au niveau des collaborations entre communes et Régions, citons le « Plan de Cohésion sociale des Villes et Communes de Wallonie ». Rappelons que la cohésion sociale doit assurer aux individus l'égalité des chances, l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel.

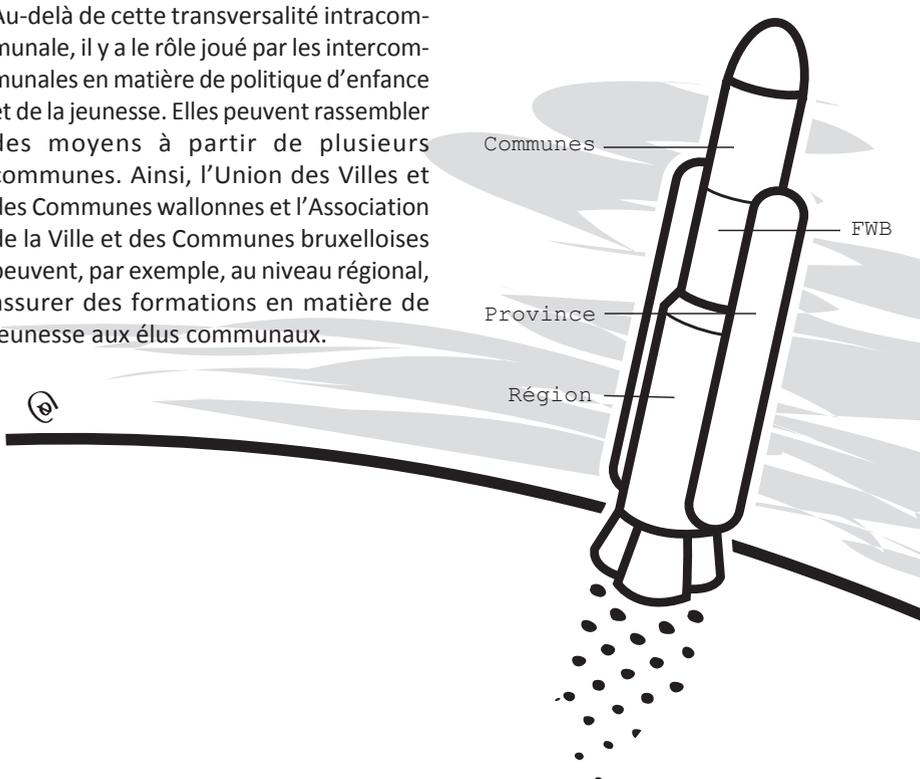
Dans son Plan d'actions relatif aux Droits de l'Enfant 2011-2014, la Région wallonne s'était engagée à promouvoir les droits de l'enfant au niveau du « Plan de Cohésion sociale ».

Citons aussi le Programme stratégique transversal communal (PST) destiné à aider les communes à progresser dans le sens d'une gouvernance moderne en développant la capacité à planifier et évaluer, avec des objectifs et des actions à mener. La dimension « jeunesse » y est intégrée.

En Région bruxelloise, la politique de cohésion sociale permet l'élaboration de projets transversaux via des initiatives en faveur du vivre ensemble, et ce sous l'impulsion de la Cocof et en partenariat avec les communes et associations locales présentes dans les quartiers précarisés bruxellois. Pour 2011-2015, les axes prioritaires furent notamment le soutien scolaire, l'accompagnement des primo-arrivants et l'alphabétisation.

Entre communes et provinces, des projets sont aussi mis en place en matière de jeunesse, de santé et de sports.

On le voit, les communes peuvent ainsi s'appuyer sur de nombreuses collaborations avec les Communautés, Régions et provinces, ainsi qu'avec les associations du secteur Jeunesse.





## Des jeunes citoyens actifs

Dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant, un des piliers fondamentaux demeure la participation citoyenne. Certaines communes et quelques acteurs « privés » l'ont bien compris. Parmi les initiatives de participation développées par des institutions ou associations, citons les conseils communaux/consultatifs de jeunes (CCJ), organes de participation à la vie communale ou locale proposés par les communes aux jeunes âgés de 12 à 18 ans. Présents dans près de 40 communes sur 262, ces structures permettent le développement d'une citoyenneté active.

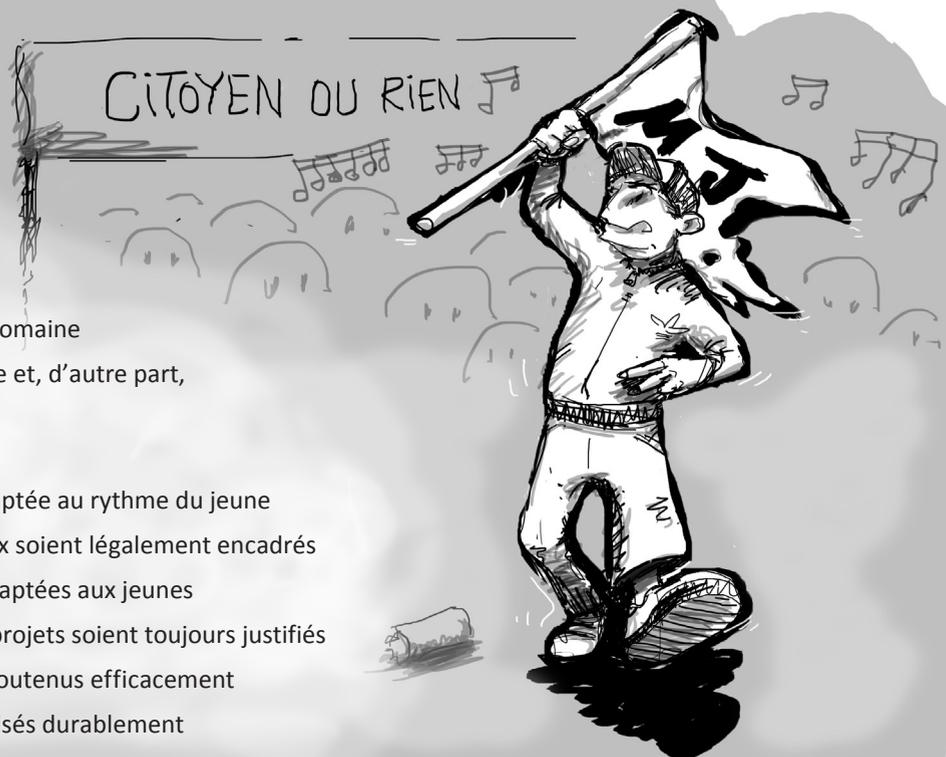
Ces jeunes sont notamment sensibilisés à la vie politique, à la pratique de la négociation et à la prise de décision. Pris en charge par des animateurs, ils élaborent des projets pour la collectivité, en choisissant eux-mêmes leurs domaines d'action : culture, aménagement du territoire, nature, bibliothèque, sport, gestion des déchets... C'est aussi dans ces « espaces citoyens » que des échanges peuvent se faire entre élus communaux et jeunes.

Il y a cependant des limites à ces CCJ : les jeunes manquent souvent de connaissances citoyennes ; certains de leurs projets sont refusés, entraînant du découragement ; les réalités et les publics sont différents d'une commune à l'autre ; des structures Jeunesse font défaut dans certaines communes ; et puis des jeunes manquent parfois de volonté pour s'investir dans ce rôle citoyen...

SUITE PAGE 5 ▶

Il est donc nécessaire, d'une part, de permettre au public jeune d'acquérir des connaissances dans le domaine de la participation citoyenne et, d'autre part, qu'au sein des PLJP :

- la participation soit adaptée au rythme du jeune
- les conseils communaux soient légalement encadrés
- les structures soient adaptées aux jeunes
- les éventuels refus de projets soient toujours justifiés
- les animateurs soient soutenus efficacement
- les jeunes soient mobilisés durablement





## Politiques communales croisées en matière de Jeunesse

Namur, auditorium du Moulin de Beez, jeudi 30 juin 2016. C'est ce jour-là que la Ministre Isabelle Simonis a tenu à présenter les points essentiels d'un nouvel appel à projets, mené en collaboration avec le Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale en charge des Pouvoirs locaux, Rudi Vervoort, le Ministre des Pouvoirs locaux de la Région Wallonne, Paul Furlan, la Ministre-Présidente de la Cocof en charge de la Jeunesse, Fadila Laanan et quelques responsables politiques locaux.

### Mais en quoi consiste cet appel à projets ?

Celui-ci a pour enjeux de favoriser l'élaboration de politiques locales de jeunesse et de privilégier la participation active des jeunes aux décisions qui les concernent.



Namur, auditorium du Moulin de Beez, le 30 juin 2016  
© Grégory Noël



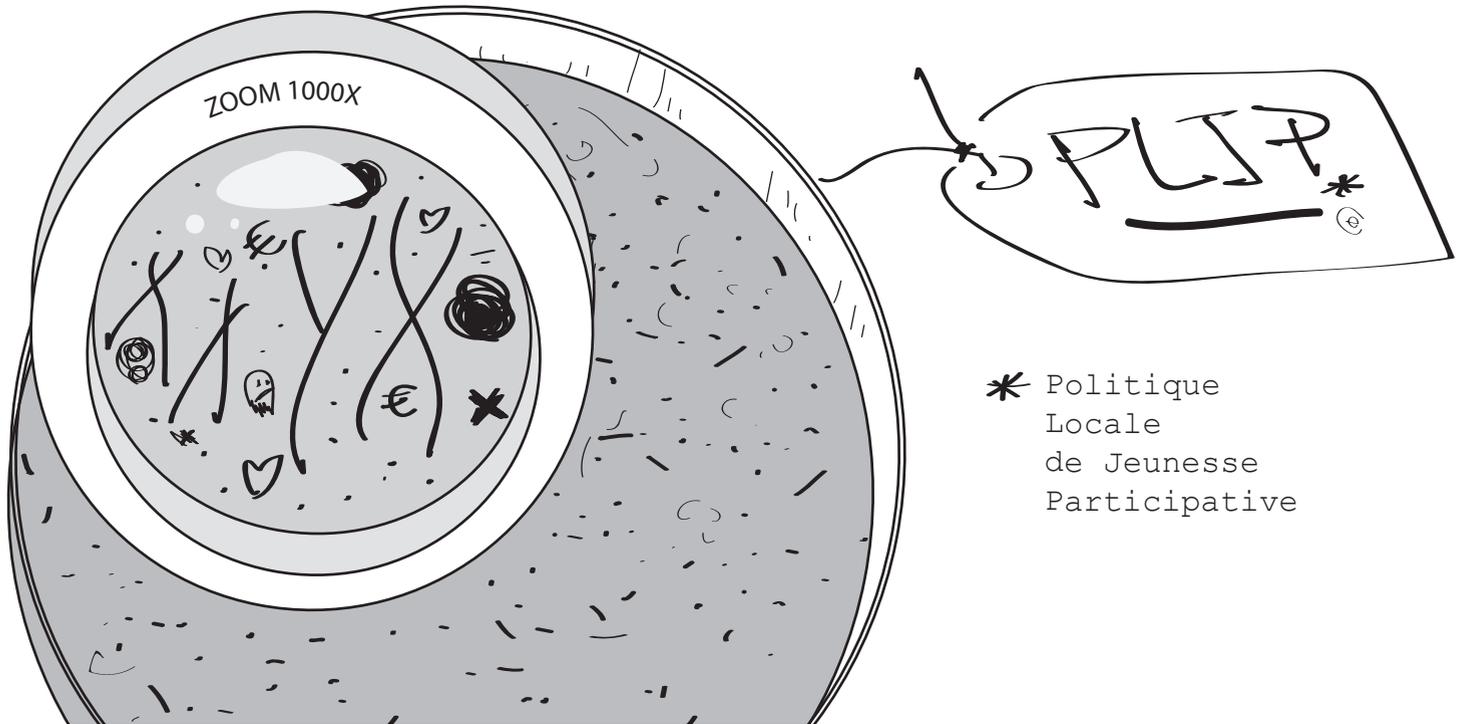
La Ministre de la Jeunesse, Isabelle Simonis,  
lors de la présentation de l'appel à projets des PLJP.  
© Grégory Noël

En d'autres termes, il s'agit de rapprocher les politiques locales de leurs jeunes citoyens via des actions répondant aux besoins locaux.

Ce projet devra être concrétisé en une année. L'objectif n'est pas d'accueillir l'opinion de tous les jeunes, mais de permettre à un maximum d'entre eux de s'exprimer et de participer. Tout le monde n'étant pas égal quant aux moyens de participer, les institutions jeunesse auront un rôle à jouer en permettant une égalité des chances de participer à la dynamique et à l'expression collective.

..... SUITE PAGE 6 ▶





\* Politique  
Locale  
de Jeunesse  
Participative

Le projet doit être souple et donc s'adapter aux spécificités de chaque localité, tout en proposant une politique d'action encadrée. Pour cela, trois acteurs devront être identifiés pour mener à bien celle-ci : un responsable des acteurs privés Jeunesse (ASBL, institutions, groupes de jeunes...), un responsable pour les acteurs publics et un médiateur pour la concertation.

Ensemble, les acteurs locaux participant au projet devront réaliser un diagnostic local (partagé au départ des acteurs de terrain), définir les enjeux à travailler et les prioriser, les traduire dans un plan d'action, rédiger une charte d'engagements réciproques et parachever le tout par un projet de mises en action concrètes et pertinentes.

La Fédération Wallonie-Bruxelles assurera un accompagnement en proposant un outil d'informations, un outil pédagogique et une formation à destination des médiateurs désignés.

Ce projet débutera dès cette année avec 10 à 15 communes pilotes. Si l'évaluation est positive, il sera ensuite généralisé sur l'ensemble des communes de Wallonie et de Bruxelles d'ici la fin de la législature.

Un budget de 50.000 euros est garanti pour assurer la formation des acteurs de terrain, la réalisation des outils d'informations et pédagogiques et l'accompagnement de la phase de concertation.

#### **Vous souhaitez poser votre candidature pour cet appel à projet ?**

Contactez la FCJMP pour de plus amples informations ou rendez-vous sur le site [www.servicejeunesse.cfwb.be](http://www.servicejeunesse.cfwb.be), à la rubrique « Politiques locales de jeunesse », pour télécharger les documents de l'appel à projet.

#### **Sources**

DIEU Anne-Marie et ROSSION Dominique, Les politiques communales en matière d'enfance et de jeunesse. Expériences et perspectives, Bruxelles, OEJAJ (Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse), 2013.

DIEU Anne-Marie, Clés pour une politique d'enfance et de jeunesse au niveau local, in Revue Education Santé, n° 316, novembre 2015.

PIERARD Alice, Conseils communaux des Enfants et des jeunes, quelle participation citoyenne ? Analyse UFAPEC, Bruxelles, UFAPEC, Décembre 2015, n°29.15.

L.F. & B.M.



# « YOU'VE GOT TALENT ! »

## Révèle ton talent caché !

Chacun d'entre nous a un talent caché, qu'il s'agisse d'imitation, de souplesse corporelle, de capacité cognitive, etc. Ces talents peuvent être nombreux et variés dans un groupe ! Même s'ils se côtoient régulièrement, les jeunes et les animateurs ne connaissent pas toujours les savoir-faire des uns et des autres. Pour les valoriser, il existe une activité ludique qui permet de dévoiler ces dons insoupçonnés...



### MAIS QU'EST-CE QU'UN TALENT ?

Par talent, il faut entendre une *aptitude naturelle ou acquise dans un domaine manuel, intellectuel, sportif ou artistique*. Le talent n'est pas un don, mais une disposition qui permet de faire différemment – et plus brillamment ! – ce que chacun ferait naturellement.

Le talent ne doit pas être confondu avec la compétence : celle-ci réunit en effet un ensemble de savoirs, savoir-faire et attitudes qui, mises en lien de façons cohérente et pertinente, permettent d'accomplir une tâche dans le cadre d'une fonction ou d'un projet ou d'une activité déterminée. Un jeune développe notamment ses compétences au sein de ses apprentissages scolaires ou dans une activité sportive ou culturelle. Cette compétence est toujours acquise par un processus bien rôdé.

Il est donc important de demander au jeune de montrer un talent et non de faire preuve de compétence dans un domaine défini.





## L'ANIMATION



« Regardez-moi ! » est une animation qui vise à mettre en avant un savoir-faire chez les animés. D'une durée de 45 minutes environ, elle peut se faire avec un minimum de trois jeunes. Nous conseillons de ne pas avoir trop de jeunes (20 maximum, de préférence) afin d'avoir du temps devant soi pour ce moment ludique. L'avantage de cette activité est double : en plus de révéler un talent caché, il permet de vérifier la cohésion du groupe. Pour ce faire, on conseillera toujours de l'organiser en fin de journée, après quelques heures d'animation ou une excursion.

## MÉTHODE



Dans un local, choisi en fonction du nombre de participants, l'animateur demande aux jeunes de prendre chacun une chaise et de se placer en cercle en s'asseyant. L'animateur commence sa prestation en présentant un talent (par exemple : une imitation d'une personnalité connue, un bruitage particulier, un geste ou un mouvement montrant sa capacité de souplesse, un calcul mental particulièrement difficile, etc.). Chacun des jeunes devra alors se lever et proposer une prestation en se plaçant au centre du cercle.

## PROCESSUS

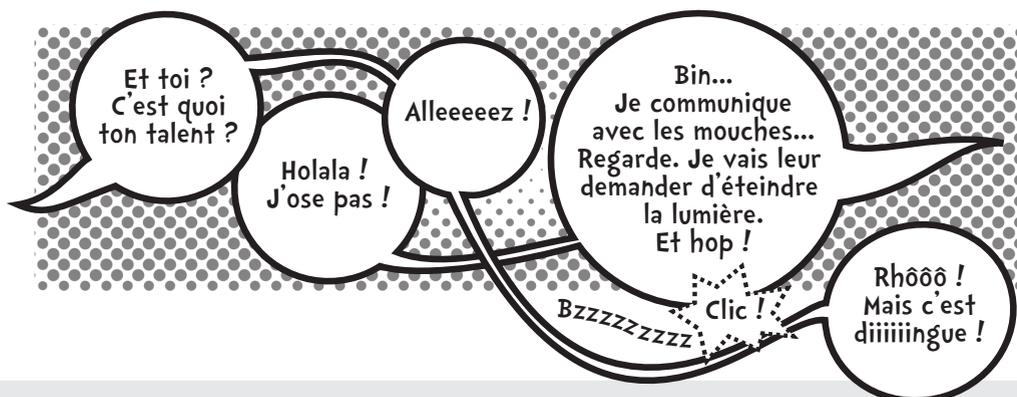


Le jeune devra réfléchir au talent qu'il veut montrer. S'il n'a pas d'idée ou n'ose pas se mettre en avant, il peut demander à un autre de l'accompagner dans sa prestation. Toutefois, il est important de ne jamais forcer le jeune à se lancer « dans l'arène ». Il conviendra alors de parler avec lui après l'exercice pour comprendre son refus de participation, sans l'obliger à se dévoiler.

## CONCLUSION



Grâce à cette animation, les tempéraments plus introvertis se désinhiberont et la crainte laissera souvent place à l'amusement. Rares seront en effet les cas de participants refusant de jouer le jeu !



### Piste bibliographique

BEAUFORT Thierry, 40 exercices ludiques pour la formation.  
Savoir impliquer les apprenants (2e éd.), Issy-les-Moulineaux, ESF Editeur, 2010 (2e éd.)



## « Les Copains d'abord »



Fin juillet, L'Escaut a vu prendre place une course de radeaux collective et joyeuse, laquelle vient clore traditionnellement le cycle de stages du programme tournaisien « C'est l'Été ».

Ce cycle, qui existe depuis plus de 10 ans et co-organisé cette année par 5 opérateurs du secteur tournaisien de la Jeunesse ( « Canal J », « Masure 14 », « Luch'Ouverte », « Picardie Laïque » et la maison de jeunes « Port'Ouverte »), a proposé aux jeunes, en collaboration avec la Ville de Tournai, 25 stages d'été entièrement gratuits durant tout le mois de juillet.

Parmi ces stages, l'activité « construction de radeaux » (ceux-là même qui ont concouru sur l'Escaut) s'est déroulée collectivement la dernière semaine de juillet à l'école Saint-Pia et a mobilisé une trentaine de jeunes.



C'est avec des palettes récupérées et des chambres à air qu'ils ont construit leurs solides radeaux autour du thème des jeux vidéo. L'activité leur a permis de développer leur esprit d'équipe, de réfléchir ensemble à l'élaboration des radeaux, de se découvrir des capacités manuelles et de favoriser leur sociabilité.

Cette course de 1500 mètres, encadrée par des pompiers en joie, les a emmenée, à la rame, jusqu'à la plage artificielle de Tournai-les-Bains, où la journée s'est terminée par un verre de l'amitié et la remise des prix.

À Tournai, « non ce n'était pas le radeau de la Méduse ce bateau », mais du partage et de la cohésion, de la bonne humeur et des sourires, au grand bonheur des badauds qui sont venus nombreux acclamer les jeunes courageux.



MJ "Port'Ouverte"

Jérôme Pestiaux  
Avenue Minjean, 9  
7500 Tournai  
Tél : 069/21.14.35  
contact@portouverte.net

E.C & B.M.



# L'opération « Été solidaire » a le vent en poupe dans les MJ !

Été solidaire,  
JE SUIS PARTENAIRE



De nombreuses Maisons de Jeunes en Milieu Populaire de la Région Wallonne sont partenaires de leur Commune ou CPAS pour encadrer les jeunes engagés durant la période de juillet/août dans le cadre de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire » de la Région Wallonne. La MJ « Le Cerceau » de Genval et la MJ « Plomcot 2000 » de Namur nous démontrent les avantages d'un tel partenariat.

L'opération « Été solidaire, je suis partenaire » de la Région Wallonne permet, depuis plus de vingt ans, à des jeunes de 15 à 21 ans de vivre une première expérience professionnelle en réalisant des petits travaux dans leur environnement proche. « Cette action vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur

environnement ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté (personnes âgées, handicapées, démunies...) ».

Procurant aux jeunes un sentiment d'appartenance et de responsabilité, l'opération « Été solidaire, je suis partenaire » permet un véritable ancrage des jeunes dans leur quartier, développant leur sens de la citoyenneté et de la solidarité. L'opération permet également de valoriser le travail des jeunes, de rapprocher les générations et d'embellir le quartier, tout en procurant une première expérience professionnelle.

S'inscrivant dans le « Plan de lutte contre la pauvreté », l'opération « Été Solidaire, je suis partenaire » impose de respecter une

mixité de genre et socio-économique. En effet, il est demandé que 50% des jeunes engagés soient des jeunes qui rencontrent des difficultés sociales et/ou économiques (jeunes issus de ménages dont les revenus principaux proviennent d'allocations sociales ou faisant l'objet d'une intervention en médiation de dettes...). Ce qui explique la pertinence de l'encadrement des jeunes de l'opération par des Maisons de Jeunes en Milieu Populaire.

Les deux exemples présentés ici nous démontrent qu'il s'agit sans conteste d'une opération « Win-Win » pour les jeunes, les quartiers, les Maisons de Jeunes, les Communes, et la Région. Une opération transversale qui, menée par de fructueux partenariats, permet réellement aux jeunes d'expérimenter la citoyenneté en procurant un profond sentiment d'appartenance et de responsabilité.

## "Été solidaire", c'est quoi ?

Lancée en 1994 et soutenue par trois départements différents, l'opération "Été solidaire, je suis partenaire" permet aux communes, CPAS, sociétés de logement de service public d'engager des jeunes, durant les mois de juillet et d'août, pour réaliser des petits travaux dans leur environnement proche. Son objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes et de rapprocher les générations, tout en procurant une première expérience de travail salarié.

Pour beaucoup des jeunes engagés, « Été solidaire » constitue une première et précieuse expérience de travail. De plus, il s'agit véritablement d'une initiation à la citoyenneté.

Source <http://cohesionsociale.wallonie.be/>

## « Été solidaire » à la MJ « Le Cerceau » à Genval

Depuis de nombreuses années, la MJ « Le Cerceau » s'implique dans l'opération en partenariat avec la commune de Rixensart, D'clic, le CPAS, la régie de quartier et l'AMO « La croisée ». La Maison de Jeunes étant située au carrefour de plusieurs quartiers de logements sociaux, l'opération est l'occasion de rafraîchir les installations du quartier et de rapprocher les générations.

Cette année, les jeunes ont repeint le local scout et l'« Agora space » proche de la MJ, ils ont organisé une récolte d'encombrants qu'ils ont emmenés à la déchèterie, ils sont venus en aide à un habitant du quartier en l'aidant à nettoyer son appartement, etc.

A l'issue de ce projet, les jeunes se sont livrés sur leurs apprentissages et, outre

l'aspect pécuniaire, ce sont des exemples simples liés au monde du travail qu'ils ont formulés tels que « Nous avons appris à recevoir des consignes et à les respecter ». Par ailleurs, il est certain que le projet aura permis aux jeunes de poser de nombreux actes citoyens dont ils prendront conscience de la portée plus tard.





## « Été solidaire » à la MJ « Plomcot 2000 » à Namur

À l'instar de la MJ « Le Cerceau », la Maison de Jeunes « Plomcot 2000 » encadre des jeunes dans le cadre de l'opération en partenariat avec la Ville de Namur depuis pas mal d'années. La Maison de Jeunes est également située au centre d'un grand complexe de logements sociaux.

Cette année, les jeunes ont construit des totems géants pour indiquer les différentes infrastructures du quartier, ils ont nettoyé et débroussaillé le quartier, ils ont actualisé une mosaïque du bâtiment, etc.

Tous, le sourire aux lèvres, heureux de leur première expérience professionnelle qui profite à tout le quartier, étaient extrêmement enthousiastes à l'idée de rafraîchir le quartier au point que certains ont demandés aux animateurs à pouvoir le faire plusieurs fois par an !



L.F.



### ▲ MJ "Plomcot 2000"

Brigitte LAMBOT  
Av. des Champs Elysées, 39/134  
5000 Namur  
081/22.97.35  
plomcot@skynet.be

### ◀ MJ "Le Cerceau"

Jean-Philippe CALMANT  
Rue du Tilleul, 48  
1332 Genval  
02/652.10.99  
infos@lecerceau.be



## Les 45 ans de "La Bibi"

Cette année, la MJ « La Bibi » fêtait ses 45 ans. C'était aussi l'occasion d'inaugurer leur nouveau bâtiment. Fruit du travail des membres de l'équipe éducative, des jeunes et de leurs réseaux respectifs, le bâtiment a été modernisé et rénové en fonction des besoins de la MJ et du quartier. Le bâtiment est superbement aménagé et promet bien des activités. Un projet irréalisable sans un investissement qui dépasse la normale.

Quelques jours avant la fête, les jeunes, les travailleurs et des bénévoles du quartier s'affairent pour décorer la salle, préparer les scènes (stand-up et concerts au programme), et mettre ce qu'il faut pour accueillir tous ceux qui viendront profiter de l'évènement. Les jeunes et les travailleurs regorgent d'énergie. Animations d'enfant, concerts, barbecue, clown, expo, deux soirées et une journée de fête qui s'annoncent bien remplies.

Le jour J, chacun est à son poste, les jeunes ont des rôles importants comme tenir la caisse. Et c'est un premier signe de ce à quoi ces locaux sont principalement destinés (mais pas exclusivement).



Cette salle vient renforcer les bâtiments de « La Bibi » déjà existants et doit offrir un espace où les 15-25 pourront mettre en place des projets destinés à un public de jeunes plus âgé. Un grand espace extérieur dont une partie couverte, une salle de spectacle/projection et une salle polyvalente sont à disposition des jeunes pour y développer des projets tournés vers la culture et les rencontres au sein du quartier.

Une nouvelle étape dans la vie de « La Bibi », de nouvelles perspectives et la marque d'un investissement qui reste intact après 45ans.

Bon anniversaire et félicitations à eux tous !

P.C.



### MJ "La Bibi"

Selçuk URAL  
Rue Lamarck, 26  
4000 Liège  
Tél : 04/227.51.60  
bibimj\_cec@msn.com



## « Racleurs en Séri(e) ! »

A la Clef, outre le soutien à la production musicale par le biais du label « MJ Key Recordz », la sérigraphie tient une place de choix. Technique d'impression popularisée dans les années 60/70 par les cultures contestataires hippies et punk, cette discipline est par essence accessible et libertaire (« Do It Yourself »).

Logique donc que, durant l'été, on ait fait du détournement publicitaire à la MJ. Règle du jeu : récupérer des affiches publicitaires, et triturer-les gaiement à la mode Frankenstein : un petit bout de ceci, une pincée de cela, une once de machin chouette.

Résultats : «Lipto, la boisson des gros», «Sam Saoule» et «Klonane» jouent habilement avec les codes sociologiques et les stéréotypes véhiculés par la publicité. Pas dupes les jeunes : « casse les codes » était le mot d'ordre ! Collage, pochoir, infographie et sérigraphie, bonne ambiance et motivation étaient au rendez-vous.

*"La sérigraphie est une technique d'impression qui utilise des pochoirs interposés entre l'encre et le support. Les supports utilisés peuvent être variés et pas nécessairement plans (papier, carton, textile, métal, verre, bois, etc.)."*



Et pour cause : ces affiches détournées ont rejoint le festival de sérigraphie « 1000 feuilles » organisé par la MJ qui s'est déroulé les 25 et 26 août derniers au Pianofabriek à Bruxelles.



Les créations des jeunes y ont côtoyé les créations d'artistes sérigraphes reconnus. L'occasion pour eux de se frotter en vrai au monde de la création. Il n'y a pas de plus belle expérience que celle-là. Bravo la Clef !

E.C.

### MJ "La Clef"

Christophe GONOD  
Avenue d'Auderghem, 159  
1040 Bruxelles  
Tél : 02/640.49.96  
mjlacléf@hotmail.com



# La fin des plaines de vacances fêtée dignement



**Depuis plus de 20 ans, la Maison de Jeunes « Les Balances » organise des plaines durant le mois de juillet. Ce sont plus de 70 jeunes du quartier par jour qui profitent des activités de la MJ avec le soutien tout particulier des familles, de la Ville et de la Province de Namur.**

Vendredi 29 juillet, les spectacles des jeunes devant les yeux ébahis de leurs parents ont marqué le dernier jour des plaines. Comme d'habitude, baignait une ambiance conviviale ponctuée de jeux avec le public. La journée s'est terminée par le spectacle des animateurs qui se sont prêtés au jeu pour le plus grand plaisir des jeunes qui les ont rejoints en foule.

Les plaines sont aussi l'occasion pour de jeunes animateurs en formation à la Ville de Namur d'expérimenter leur métier bénévolement dans leur quartier. Deux animatrices, Laurence Culot (18 ans) et

Sarah Mechach (20 ans), nous ont particulièrement émues par leur discours : « Merci de nous avoir fait confiance et de nous avoir laissé vos enfants. Nous avons fait tout notre possible et nous nous sommes servis de nos compétences pour exercer ce magnifique métier... Famille de la plaine, on vous aime ! ».

Marie, coordonnatrice de la MJ, a adressé un grand merci à Geneviève Lazon, députée de la Province de Namur, et aux échevines Patricia Grandchamps et Stéphanie Scailquin – respectivement échevines de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale de la Ville de Namur - qui par leur soutien qui ont permis la réalisation des plaines, les nombreuses sorties et la semaine à Chevetogne.

Surtout, elle a souligné d'incroyable implication du quartier sans qui rien ne serait possible : Mme Lambert qui fait

la soupe tous les midis depuis 25 ans, Christelle qui s'est occupée de l'hygiène et des repas à Chevetogne, les hommes de la régie qui ont aussi prêté leur véhicule, etc.

Comme d'habitude, la MJ « Les Balances » nous démontre l'incroyable cohésion sociale du quartier, véritable pilier et soutien de la Maison de Jeunes.

L.F.

## MJ "Les Balances"

Marie DESSAINT  
Rue des Bosquets, 38  
5000 Namur  
Tél : 081/74.54.36  
coordination.ecmjc@hotmail.com



## La MJ "CRAB" fait un carton



**Créer un meuble solide et beau à partir de carton de récupération, tel est ce que propose le stage du CRAB « ça cartonne ». A la demande d'une jeune ayant fait ce même stage une année avant, la MJ a reproposé ce stage.**

Le principe est simple : prendre des cartons de récupérations (venus du centre de recyclage de la région) et les transformer en meubles originaux et personnels. Le stage s'adresse aux plus de 11 ans et réuni presque une dizaine de jeunes âgés de 11 à 16 ans.



Tout d'abord, il y a l'aspect citoyen et responsable. A l'heure de l'obsolescence programmée et du prêt-à-jeter, il faut défendre l'idée du développement durable, de la revalorisation, du DIY (Do It Yourself) et de la consommation raisonnée.

De plus, cet atelier fait la part belle au culturel et à l'expression artistique. Les meubles sont les reflets de la personnalité et des préoccupations de leurs créateurs.

Et au-delà de la technique et de l'espace d'expression viennent s'ajouter les appren-

tissages transversaux. L'autonomie quand les consignes techniques sont affichées aux murs. La solidarité quand des jeunes plus en avance vont aider ceux qui ont un peu de retard, leur permettant ainsi de garder le rythme du groupe. La responsabilité lorsque ceux qui ont plus d'expérience donnent des consignes à ceux qui s'essayent pour la première fois à l'exercice.

Et même la géométrie et les mathématiques (dans les mesures, les calculs et les formes utilisées) ou encore la physique (dès lors qu'on parle de l'ossature du meuble ou de répartition des masses).

Et ce ne sont là que des exemples car il est certain que les pédagogies actives et émancipatrices permettent de faire en un même temps de l'expression, de l'éducation au développement durable, de la transmission de valeurs et des cours de rattrapage.

P.C.



### MJ "C.R.A.B."

Virginie PINSON  
Allée des Hêtres, 31  
6680 Saint-Ode  
Tél : 061/68.88.29  
crab@skynet.be



**PROJET DE  
FORMATION OU  
D'ACCOMPAGNEMENT  
D'ÉQUIPE ?**

**LE PROCHAIN  
APPEL À PROJETS  
DU "FONDS 4S" SE  
CLÔTURE LE  
15.09.2016**

Festival Antistatic  
le 10 septembre  
à la MJ "Antistatic"  
de Rixensart

**34<sup>e</sup> FÊTE  
DU POTIRON**  
À LA MJ "LA PRAIRIE"  
DE MOUSCRON  
**LE 11 SEPTEMBRE 2016**  
À PARTIR DE 11H  
Concerts, animations,  
restauration durable, ...

1 & 2 Oct. 2016  
2<sup>e</sup> Édition du  
"Baz'Art Festival"  
à la MJ "La Frégate"  
de Mouscron

Dernier Train pour la  
"Circulaire de Soutien  
aux Projets Jeunes"  
**15.09.2016**

**Fonds Ecureuil  
de la FWB**

**Date limite de remise  
des dossiers pour  
bénéficier d'une  
avance de fonds  
> 15 septembre 2016**

**BAGIC DE L'ICJ  
SAISON 2016/2017  
SESSION  
OCTOBRE 2016 > JUIN 2017  
INSCRIPTION AVANT LE  
26.9.2016  
INFOS > [WWW.ICJ-BAGIC.BE](http://WWW.ICJ-BAGIC.BE)**

**PIÈCE DE THÉÂTRE  
"Levée de rideau"  
LE 05.11.2016 AU CC DE  
RIXENSART  
PAR LA  
MJ "LE CERCEAU"**



es

# Présence sur Facebook

## Compte ou page ?

Depuis sa création en 2004, Facebook n'a cessé d'évoluer et de développer ses services aux utilisateurs. Fin 2007, Facebook a lancé un type de compte particulier appelé « page ». Ces pages sont des comptes adaptés aux associations et entreprises plutôt qu'aux personnes physiques.

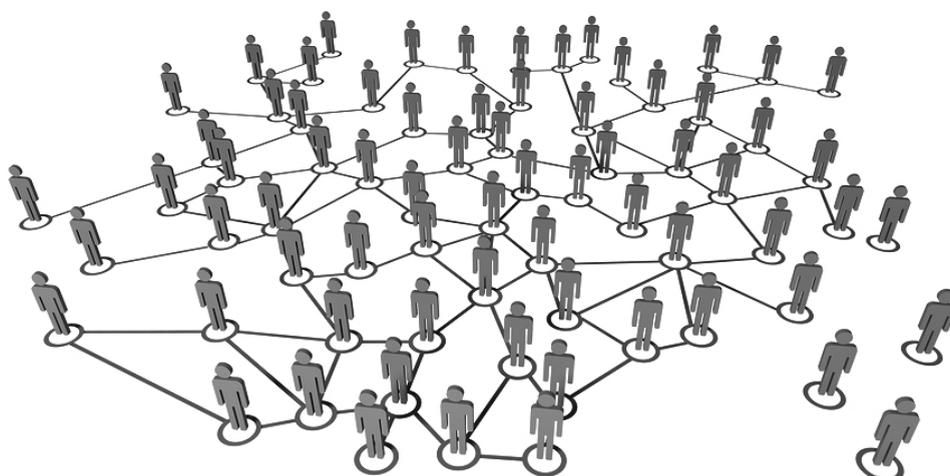
### Avantages d'une page Facebook

Aujourd'hui les pages Facebook sont très bien adaptées à la promotion des événements en Centre de Jeunes, que ce soit des événements artistiques, pédagogiques ou culturels. Elles présentent pas mal d'avantages et assez peu d'inconvénients.

Les règles de Facebook sont claires : un compte personnel **doit** être rattaché à une **personne physique**. Ne pas respecter cette règle, c'est s'exposer aux purges régulières de Facebook qui n'hésitera pas à supprimer votre compte !

- **Plus grande visibilité** : ceci est l'avantage principal. Une page Facebook est par définition un espace public. Les visiteurs ne doivent pas être connectés à Facebook pour pouvoir voir votre page. De plus cela permet au moteur de recherche Google d'obtenir plus d'informations sur vous et ainsi d'obtenir un meilleur référencement (particulièrement important si vous n'avez pas de sites Internet).
- **Partage de l'administration** : il est possible de partager l'administration de la page avec des profils Facebook. En d'autres termes, un coordonnateur de Centre de Jeunes pourrait donner le droit de publier des articles à un de ses animateurs ou le droit d'accepter ou refuser des demandes d'amis, ou encore le droit de faire la modération dans les commentaires de la page. Plus besoin de donner les codes d'accès principaux, la sécurité avant tout !
- **Plus de limites** : vous n'êtes plus limité en nombre d'amis. De plus, vous pourrez enfin vous lancer dans la course à la page Facebook la plus populaire d'Internet. Objectif à dépasser : Cristiano Ronaldo et ses 116 millions de fans...
- **Davantage d'applications adaptées** : beaucoup d'applications ont été créées pour rendre service aux organisations sur Facebook. Agenda, inscription aux événements, newsletter,... autant d'application qui peuvent vous aider à mieux gérer les publications de votre Centre. Sans doute le sujet de la prochaine rubrique web.

SUIVE PAGE 18 ▶





- **Édition améliorée** : au sein d'une page, il est possible de créer des brouillons et de planifier la publication automatique à des dates ultérieures. Il ne faut donc plus publier instantanément au moment où on souhaite communiquer, car il est possible, par le biais de sa page, de planifier une campagne de communication.

- **Moins d'interaction « personnelles »** : une page n'est pas un compte personnel, vous ne pouvez pas envoyer de messages privés avec vos contacts privés. La messagerie instantanée reste donc professionnelle. Ce qui ne devrait pas vous poser de problèmes, à moins que vous confondiez votre compte personnel avec votre compte MJ.

### Inconvénient d'une page Facebook ?

Aucun, vraiment ! Dans le cadre de la promotion de l'activité d'une association, tout est fait pour que la page soit votre premier support de communication au quotidien. Alors, pourquoi s'en priver ?

### Comment convertir son compte en page Facebook ?

Vous avez un compte et vous souhaitez le convertir en page ? La transition est très simple :

1. Tout d'abord, sachez que la conversion effacera toutes les publications passées. Faites donc au préalable une sauvegarde de votre profil. Cela sauvegardera TOUTES les informations de votre compte (les amis, les publications, les albums, ... Tout !). Pour cela, dans Facebook, aller dans Paramètres > Général puis cliquer sur « télécharger une copie » :



2. Ensuite, suivez ce lien [www.facebook.com/pages/create.php?migrate](http://www.facebook.com/pages/create.php?migrate) et laissez-vous guider.

3. Choisissez les amis à transformer en fans (sans doute la totalité).

4. Ajoutez les photos que vous voulez mettre dans vos albums de Page. La photo de profil est automatiquement transférée.

Vous avez 14 jours pour refaire les points 3. et 4.

Bonne chance pour votre conversion !

N'hésitez pas à appeler la FCJMP pour plus d'informations.

M.C.



# Prochaines formations

En octobre, la F.C.J.M.P. vous proposera trois formations, dont deux en lien direct avec l'animation et une relative à la communication externe des Centres de Jeunes. Ces formations seront, une fois de plus, basées sur des pédagogies actives !

Formation pour  
nouveaux animateurs

NAMUR

17, 18, 24 OCT. + 28 & 29 NOV. + 5 DEC. 2016

« Vous débutez dans l'animation ? Profitez de notre « Formation pour nouveaux animateurs » ! Vous y découvrirez le secteur, le métier d'animateur et la gestion de projets. Au programme : le cadre général du secteur Centre de Jeunes, le fonctionnement des asbl et des organes internes, la participation des jeunes aux organes de décision, les pouvoirs subsidiaires, les partenaires potentiels, les politiques locales pour la jeunesse, l'analyse des publics potentiel et interne de votre maison de jeunes, la compréhension du public de jeunes, la détermination des besoins et finalités pour vos projets, etc. La formation aura lieu à Namur les 17, 18 et 24 octobre, les 28 et 29 novembre, ainsi que le 05 décembre 2016.

➔ Prix : 120€ pour les membres F.C.J.M.P., 160 € pour les non-membres.

Déontologie  
des animateurs

NAMUR

3 & 10 OCT. 2016

« Déontologie des animateurs » : une formation pour comprendre le rôle et les fonctions de l'animateur, découvrir et analyser les risques liés à l'exercice de ces fonctions ainsi que les responsabilités morales et juridiques qui en découlent, élaborer des règles déontologiques... La formation aura lieu à Namur les 03 et 10 octobre 2016.

➔ Prix : 40 € pour les membres F.C.J.M.P., 60 € pour les non-membres.

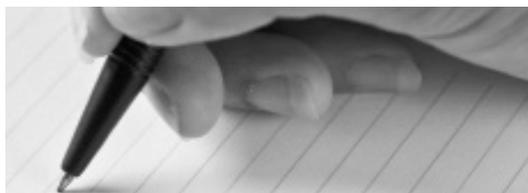
Publi-citez-vous !

NAMUR

4 & 11 OCT. 2016

Besoin de faire connaître vos projets ou votre CJ ? « Publi-citez-vous ! » vous apprendra à assurer votre communication externe. Au terme de la formation, vous connaîtrez les conditions d'une communication efficace, serez capable d'adapter celle-ci à vos interlocuteurs, saurez quels canaux utiliser et comment entretenir des relations avec la presse. La formation aura lieu à Namur les 04 et 11 octobre 2016.

➔ Prix : 40 € pour les membres F.C.J.M.P., 60 € pour les non-membres.



Inscription à ces formations,  
sur le site : [www.fcjmp.be](http://www.fcjmp.be).  
Pour toute question, contactez-nous au  
02/513.64.48 ou [formation@fcjmp.be](mailto:formation@fcjmp.be).

Le Bulletin de  
Liaison est édité  
par la Fédération  
des Centres de Jeunes  
en Milieu Populaire

F.C.J.M.P. ASBL  
Rue Saint-Ghislain, 26  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02/513.64.48  
Fax : 02/502.75.95  
E-mail : [infos@fcjmp.be](mailto:infos@fcjmp.be)  
[www.fcjmp.be](http://www.fcjmp.be)

La fédération est ouverte du lundi au  
vendredi de 9 à 18 heures.

Le Bulletin de Liaison est un bimestriel  
(sauf juillet et août) : Dépôt Bruxelles X

**Editeur responsable**

Olivier Leblanc  
Administrateur délégué

**Rédacteur en chef**

Pierre Evrard

**Comité de rédaction du BDL n°143**

Perceval Carteron  
Eric Chagnon  
Mokhtar Chellaoui  
Pierre Evrard  
Laetitia Fernandez  
Bruno Magermans

**Graphisme et illustration**

Eric Chagnon

**Crédit Photos :**

Grégory Noël  
F.C.J.M.P. ASBL

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la F.C.J.M.P. gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du Bulletin de Liaison.

Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la F.C.J.M.P. et de les en avertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Fédération. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Fédération.



Fondée en 1970, la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire est une Organisation de Jeunesse pluraliste rassemblant principalement des Centres de Jeunes qui développent un travail d'animation socioculturelle spécifique tenant compte des jeunes dont les conditions économique, sociale et culturelle sont les moins favorables.

Ses objectifs particuliers consistent

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La F.C.J.M.P. développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils, ...

Soutenons la politique  
socioculturelle  
d'égalité  
des chances!

## Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

26, Rue Saint-Ghislain - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/ 513 64 48 - Fax. : 02/ 502 75 95

infos@fcjmp.be - www.fcjmp.be

La F.C.J.M.P. est une association pluraliste reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'Organisation de Jeunesse (décret 26.03.2009) et en tant que Fédération de Centres de Jeunes (décret 20.07.2000). Elle est soutenue par la Commission communautaire française, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, Actiris, le Forem et l'ONE.

Fédération de



MAISON DE JEUNES AGRÉÉE PAR LA  
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

AVEC LE SOUTIEN DE

